## Capture d'un Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* par un Héron cendré *Ardea cinerea* dans le marais du Pendé (Villers-sur-Authie).

## Par Thierry Rigaux

Vendredi 5 décembre 2008, de retour d'une réunion professionnelle tenue à Fort-Mahon plage, je décide de faire une halte aux marais des Grands Viviers (commune de Villers-sur-Authie). Ce marais, géré par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, abrite encore une riche avifaune paludicole, les petits passereaux y faisant l'objet d'opérations régulières de baguage dans le cadre d'un programme STOC-captures : 3 stations suivies par F. BAROTEAUX, X. COMMECY et P. DECORY.

Alors que je parcours la berge du ruisseau canalisé du Pendé, où la Grande aigrette *Ardea alba* est désormais assez régulièrement présente, j'observe au milieu du petit cours d'eau quelques Grèbes castagneux puis, soudain, près de moi, un Héron cendré tenant dans son bec une très grosse proie que je n'identifie pas immédiatement.

Surpris par mon arrivée, le Héron cendré prend peur, lâche sa proie et s'envole. C'est alors que je vois cette dernière retomber sur l'eau, apparemment encore en assez bonne forme puisqu'elle se déplace vivement en nageant : il s'agit d'un Grèbe castagneux. Celui-ci plonge ou se dissimule rapidement dans la végétation ripariale : je ne peux pas vérifier s'il a été blessé sérieusement.

S'il est connu de tous que les Poissons constituent le régime alimentaire favori du Héron cendré, les ornithologues avertis savent aussi qu'il se nourrit fréquemment de micromammifères lorsque ceux-ci sont très abondants. GEROUDET (1978) signale l'éclectisme potentiel de son alimentation puisqu'il indique que « l'opportunisme ou la nécessité l'inclinent aussi à profiter de tout ce qui se présente en appoint » et il ajoute « la capture d'oiseaux et de poussins de faible taille (jusqu'au Grèbe castagneux) reste toujours marginale ».

La formulation employée laisse un doute quant au fait que le Grèbe castagneux soit présenté

comme une proie potentielle uniquement à l'état de poussin ou que des adultes puissent aussi être capturés.

Philippe CARRUETTE (1991 et comm. pers.) a déjà noté la capture de Grèbes castagneux par le Héron cendré. Il considère que la capture de Grèbes castagneux par cette espèce peut relever de prises volontaires par des individus spécialisés ou de captures occasionnelles, incidentes, par des oiseaux harponnant d'instinct le corps du Grèbe lors de sa remontée à la surface. Suivant le cas de figure, il a observé que la proie pouvait être péniblement avalée après "trempage" répété ou abandonnée. Dans leur ouvrage relatif à la baie de Somme et la plaine maritime picarde, SUEUR et TRIPLET (1999) indiquent que le Héron cendré peut harponner les adultes (4 cas) mais semble alors s'agir d'une prédation accidentelle intervenant quand le Grèbe remonte à la surface juste devant le Héron à l'affût sur une

La fréquence des observations de capture de Grèbes castagneux par des Hérons cendrés nous conduit à nous interroger sur le fait qu'elle revête un caractère accidentel et vraiment exceptionnel. Au vu des différents témoignages rapportés, il semble que le qualificatif d'occasionnelle soit celui qui corresponde le mieux à la fréquence avec laquelle le Héron capture ou tente de capturer ce petit Grèbe.

## Bibliographie:

CARRUETTE P. (1991) - Note sur le régime alimentaire inhabituel de quelques oiseaux. p. 23-25. L'Avocette 15 (1).

SUEUR F. & TRIPLET P. (1999) – Les oiseaux de la baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. 510 p.

Thierry RIGAUX 80000 Amiens thierry.rigaux@club-internet.fr